

CONDITIONS GENERALES DE VENTE



Article 1 : Généralités

Les dispositions des présentes conditions sont réputées être connues des clients de la société DIPTER SAS (ci-après également désigné « le client » ou « l'acheteur »), et priment sur toute condition particulière d'achat de ces derniers, sauf accord spécifique et écrit de la société DIPTER SAS (ci-après également désigné « le fournisseur »).

Article 2 : Prix

Les prix de nos marchandises sont établis hors taxes, départ usine et/ou dépôt, au jour de la livraison ou de l'enlèvement et sont majorés de la TVA au taux en vigueur à cette date. Les frais éventuels d'emballage et/ou de livraison sont en sus du prix des marchandises, et ne peuvent en aucun cas faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit.

Les offres et les prix ne nous engageant qu'à dater de notre confirmation de commande. Ils ne sont fermes que pour la période fixée sur l'accusé de réception des commandes. Passé cette période, ils seront révisables en fonction de l'évolution des coûts des accessoires, matières premières, main d'œuvre et charges.

Par rapport à l'étude initiale, toutes modifications, arrangements supplémentaires, compléments doivent faire l'objet d'un accord écrit de notre part, tant du point de vue prix, que délais et obligations des parties.

La société DIPTER SAS s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment.

Article 3 : Conditions de vente

Tout commande passée directement ou par l'intermédiaire de nos représentants ne nous engage que si elle a été confirmée par nous par tous moyen écrits (mail, fax, etc.).

Pour toute commande inférieure à 400 € hors taxes, une participation forfaitaire de 50 € sera facturée au titre de frais de transport et d'emballage sur la France.

Le minimum de facturation s'élève à 100 € hors taxes.

Toutes nos marchandises sont livrables, quel que soit le lieu de livraison en France dans un délai maximum de 20 jours francs à compter de la date d'acceptation par nos soins de la commande et après avoir été confirmée à l'acheteur.

Les délais annoncés sont indiqués au départ des entrepôts de la société DIPTER SAS.

Les délais indiqués sont des délais moyens et correspondent aux délais de traitement et de préparation de la commande.

En toute hypothèse, la livraison dans les délais susvisés ne peut intervenir que si l'acheteur est à jour de ses obligations envers la société DIPTER SAS.

Articles 4 : Conditions de paiement / Dématérialisation des factures

Sauf conditions spéciales stipulées sur la commande, toutes nos factures sont payables à 30 jours nets date de facture.

Pour tout nouveau client, le règlement complet du prix des marchandises devra s'effectuer à la commande.

Le règlement des factures s'effectue :

- soit par virement;
- soit par carte bancaire ;
- soit par LCR;
- soit par chèque ;

En cas de défaillance du client (règlement judiciaire, dissolution de la société, décès, ou paiement d'un terme) nous nous réservons le droit d'annuler la commande ou de demander des garanties pour en continuer l'exécution.

Pour toute commande réalisée sur notre site internet et/ou par la clientèle « Prestataires de services dans la Désinsectisation », l'expédition de la marchandise se fera après réception de la totalité du règlement.

Sauf demande expresse du client stipulée sur la commande et acceptée par la société DIPTER SAS, nos factures sont dématérialisées et envoyées par mail à l'adresse que vous devez nous communiquer.

Article 5 : Réserve de Propriété

Conformément à la loi 80-335 du 12 mai 1980, les biens et/ou marchandises demeurent l'entière propriété de DIPTER SAS jusqu'au complet paiement du prix par le client, et de manière plus spécifique en matière de marchandises le transfert de propriété s'effectue au profit de l'acheteur au prorata des règlements effectués.

Toutefois, le client assume l'entière responsabilité des biens et/ou marchandises dès sa prise de possession.

Article 6 : Responsabilité

Il est stipulé que les biens et/ou marchandises voyagent sous la responsabilité de l'acheteur, toute anomalie constatée à la livraison devant se solutionner entre lui-même et le transporteur, sans aucune répercussion pour la société DIPTER SAS (article 105 du Code de commerce).

Nos délais de livraison sont donnés à titre indicatif. Tout retard dans l'exécution de ceux-ci ne peut en aucun cas donner lieu à dédommagement ou annulation de commande.

La responsabilité de la société DIPTER SAS ne saurait en aucun cas être recherchée en raison du vice de la chose, d'un mauvais conditionnement ou d'une insuffisance d'emballage dont le fabricant serait responsable.

En cas de survenance d'un cas de force majeure, ainsi que tout élément indépendant de la volonté de la société DIPTER SAS (ex : émeute, insurrection, grève ou incendie etc.) le fournisseur aura la possibilité de s'exonérer de son obligation de servir, à charge pour elle d'informer son client de la survenance de l'événement et de lui faire connaître, dans les meilleurs délais possibles, sa décision quant à la résiliation éventuelle d'une commande acceptée.

Article 7 : Spécifications techniques

Les diverses caractéristiques (dimensions, poids, diamètre, température, etc.) n'ont qu'une valeur indicative et peuvent faire l'objet de modifications selon les améliorations et/ou développement apportés par le fabricant.

Article 8 : Réclamations – Retours – Garantie

Toute réclamation autre que celle évoquée au premier paragraphe de l'article 6 des présentes devra être formulée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, expédiée dans un délai de 4 jours calendaires à dater de la réception des marchandises ou du matériel. Seuls les matériels standards pourront faire l'objet d'une reprise éventuelle après accord notifié de la société DIPTER SAS ce qui exclut toute annulation de commande pour du matériel spécifique. Tout retour se fera franco de port et d'emballage, les frais étant à la charge du client.

Article 9 : Déchéance du terme

De convention expresse, et quelles que soient les modalités de paiement accordées par la société DIPTER SAS, le défaut de paiement d'une facture entraînera :

- des pénalités de retard égales à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur
- une exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues
- une indemnité forfaitaire de 40 euros conformément à l'article L 441.6 du code de commerce

Les frais de débours engagés par la société DIPTER SAS dans le cadre de pareille procédure seront à la charge du client au titre des dispositions de l'article 700 du nouveau code de procédure civile.

Article 10 – Juridiction des compétences

En cas de contestation quelconque, attribution de compétence est donnée exclusivement au Tribunal de commerce de Pontoise. Cette attribution de compétence vaut également en cas de pluralité de défendeurs.